

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

NIF N°408015000006082

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia **(N.I.F) N°408015000006082** informe les soumissionnaires ayant participé au 2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/2026 relatif à:

Projet : Acquisition de matériels roulant au titre de l'exercice 2024
LOT02: Acquisition de dix (10) camions à benne 2.5 tonnes

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement au fournisseur suivant:

Fournisseur	Montant de la soumission	Montant corrigé	Délais de livraison	Délais de garantie	Service après vente	Note technique	Critères
EURL RAMADANE KARIM	66 966 999,00DA TTC	66 966 999,62DA TTC	05 jours	65 mois	120 mois	35/50	Offre moins disant- Pré qualifié techniquement

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public , la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.